

M A R I N E M A R C H A N D E

DIRECTION DES AFFAIRES MARITIMES

DU LITTORAL SUD-OUEST

QUARTIER DE BAYONNE

M O N O G R A P H I E

DES

P E C H E S M A R I T I M E S

A N N E E 1 9 7 7

TABLE DES MATIERES

1ère PARTIE - PRÉSENTATION -

I - Principales activités en 1977 :

A) Généralités	1
B) Port de Bayonne	1
C) Capbreton	2
D) St-Jean-de-Luz/Ciboure	2
E) Hendaye	2
F) La pêche des navires basques à Dakar	3
G) Conserveries	3
H) Gestion portuaire Prestations de service	4

II - Les problèmes de la pêche maritime dans le quartier de Bayonne

- 1) Production - zones et techniques
- 2) Structures - Gestion
- 3) Financement

2ème PARTIE - STATISTIQUES:

I - La flotte de pêche	9
Commentaires	9
Tableaux 1 et 2 - structure de la flotte	10
Tableaux 3 et 4 - Evolution quantitative	12
Tableau 5 - branches d'âge	16
Tableau 6 ISIA (pour mémoire)	
II - Genres de pêche :	
Tableaux 7 et 8	17
III - Les zones de pêches	18
IV - Apports - Prix - Qualité	19
St-Jean-de-Luz	19
Hendaye	20

V - Production par type de navire :	:	Pages
Tableau 9 - thoniers/anchoyeurs/sardiniers	:	22
Tableau 10 - ligneurs	:	23
Tableau 10 bis - chalutiers	:	24
Tableau 10 ter - navires basés à Dakar	:	25
VI - Destination des produits débarqués :	:	26
Tableau 11	:	26
Tableau 12	:	27
VII - Commercialisation - vente et expédition :	:	28
Tableaux 13 - 14 - 15	:	28
VIII - Transformations :	:	30
1) Les conserveries et leurs résultats	:	30
2) Industries annexes	:	31
3) Construction et réparation navale	:	29
Tableau 15 bis	:	
IX - Population maritime	:	32
Tableau 16 - situation au 31/12/70	:	
Tableau 17 - branches d'âge	:	32
Tableau 18 - travail	:	33
Tableaux 19 et 20 - rémunérations et pensions	:	34
Tableau 21 - qualifications - diplômes	:	35
Tableau 22 - Conchyliculture (pour mémoire)	:	
Tableaux 23 et 24 (pour mémoire)	:	
X - Structures coopératives	:	36
Tableau 25	:	36
XI - Constructions et installations portuaires en cours	:	37

PRESENTATION

I - PRINCIPALES ACTIVITES

A - GENERALITES -

La quasi totalité des activités maritimes s'exerce dans deux ports :
BAYONNE (commerce) et SAINT-JEAN-de-LUZ (pêche).

En amont de Bayonne, la navigation maritime se limite à quelques sabliers et péniches (1 pousseur de barges, 1 automoteur) mais d'une centaine de petits canots de pêche pratiquant la pêche professionnelle de la pibale, du saumon, de l'aloise et d'autres espèces plus communes.

CAPBRETON, devenu un port essentiellement de plaisance, abrite encore quelques petits navires pêche. L'ostréiculture du lac d'HOSSIGNOR tout proche présente un intérêt purement local et quasi touristique.

L'année 1977 a vu un accroissement de l'activité du port de pêche d'HEENDAYE.

Enfin, un aperçu complet de la pêche basque ne peut omettre de mentionner l'activité de la flottille des thoniers exploités à DAKAR.

B - LE PORT DE BAYONNE -

1°) Trafic maritime :

Importations	892.815 tonnes
Exportations	<u>1.461.711 -</u>
TOTAL 1977	2.354.526 tonnes
TOTAL 1976	<u>2.302.474 -</u>
Différence :	+ 52.052 -

Tonnage piloté : 2.228.782 Tx jauge brute

2°) Trafic fluvial :

Maïs	7.512 tonnes
Calcaire	437.686 -
Sable	<u>40.807 -</u>
TOTAL 1977	486.005 -
TOTAL 1976	<u>470.780 -</u>
Différence : +	15.225 -

3°) Pêche dans l'Adour :

Anguilles	17 tonnes	174.400 Frs
Pibale	33 "	1.013.870 Frs
Alose	<u>2,5 "</u>	<u>25.000 Frs</u>
TOTAL	52,5	1.213.270 Frs

Le tonnage et les valeurs sont en baisse par rapport à 1976 (pêche au saumon insignifiante, diminution des captures de la pibale). D'autre part le prix moyen au kilo pour chacune des espèces pêchées a également diminué. A signaler que la saison de pêche à la pibale 77/78 (non terminée à la date de la rédaction du présent rapport) a été manquée par les entraves apportées par l'Espagne aux importations. Une aide conjoncturelle a été accordée aux pêcheurs en janvier 1978 par des subventions sur fonds du FICL. 120 pêcheurs en ont bénéficié.

4°) Apports congelés -

3258 tonnes de sardines (dont 2610 tonnes du Maroc) ont transité à Bayonne pour les conserveries locales, ainsi que 84 tonnes de thon congelé.

5°) Divers -

En 1977 le port de BAYONNE a été fréquenté assez régulièrement par une dizaine de petits navires de pêche luxien qui ont vendu directement le produit de leur pêche. Apports et valeurs difficilement calculables. Cette activité a d'ailleurs provoqué des conflits avec le commerce local des poissonniers de détail.

C - CAPERLITON -

Effectif de la flottille : 12 (petite pêche et pêche côtière)
et : 8 "bourallins" (pêche à la pibale et ostréiculture)

Apport : 103 tonnes, valeur 1.402.446 Frs

2 mareyeurs expéditeurs - 7 parcs à huîtres exploités par 6 ostréiculteurs (20 tonnes pour 203.200 Frs).

Port où la pêche n'y est qu'une activité d'appoint soutenue par les activités touristiques.

D - SAINT-JEAN-de-LUZ/CIBOURN -

La flottille de SAINT-JEAN-de-LUZ est désormais uniquement artisanale. Une partie en est exploitée à DAKAR (pêche au thon tropical). La flottille basée à SAINT-JEAN-de-LUZ se répartit entre thoniers/anchoviers/sardiniers, chalutiers et ligneurs palanquiers.

Les activités du port en 1977 (production, transformation) et les structures font l'objet de commentaires plus détaillés sous la rubrique "problème de la pêche maritime en 1977" infra.

E - HENDAYE -

Le port d'HENDAYE a connu en 1977 un essor important. Quatorze navires immatriculés à BAYONNE (7 chalutiers, 3 sardiniers thoniers, 4 ligneurs) l'ont régulièrement fréquenté sans compter les navires extérieurs

.../

(bretons, vendéens) qui sont venus y livrer leur pêche.

Apports :	1.277 tonnes
Valeur	7.528.388 Frs

F - LA PÊCHE DES NAVIRES BASQUES A DAKAR -

La présence des navires de pêche basques à DAKAR remonte à 1953. Ils sont actuellement 26, regroupés dans la coopérative maritime "LAGUN ARTEAN". Ces navires (thoniers canneurs) sont armés par des équipages sénégalais (400 hommes environ) encadrés par du personnel français (patrons, mécaniciens ; au total 80 à 90 hommes). La campagne dure environ 7 mois, du 1er avril à la fin octobre depuis le sud de la Guinée Bissau jusqu'à la Mauritanie, avec des marées de 10 à 12 jours. Elle constitue l'activité unique des navires et des marins, alors qu'il y a une dizaine d'années la campagne d'hiver du thon tropical ne représentait qu'une partie de l'activité des pêcheurs luziens qui d'avril à septembre pêchaient l'anchois, le thon rouge ou le germon dans le golfe de Gascogne. La campagne de 1977 a été particulièrement bonne (9555 tonnes de thon et listao : 33.344.000).

Le prix moyen au kilo a peu progressé de 1977 (2,31 F.F) à 1976 (2,62 F.F) alors que les coûts de production connaissent une hausse très importante.

Le chiffre d'affaires moyen par bateau a varié considérablement d'une année sur l'autre. La moyenne des 5 dernières années a été de 811.000 F.F (compte tenu de 3 tonnes années 1971, 1974, 1977 (1)). Ces navires de 80 à 110 Tx, sont d'une moyenne d'âge élevée (21 ans) sans que se manifestent d'intentions de renouvellement. Ils représentent un capital de 3 millions de francs environ.

Ces navires sont gérés par "LAGUN ARTEAN" coopérative divisée en 2 départements "pêche" (tenue de la comptabilité et gestion financière des navires) financé par une cotisation sur les apports (4 %).

"mécanique" assure les remises en état courantes. Financé par une cotisation annuelle forfaitaire de 2000 F.F et facturation des travaux et fournitures.

En outre la coopérative intervient pour accorder des crédits de campagne à court terme à des bateaux qui traversent des difficultés financières.

La campagne de 1977 a permis de rétablir la situation financière de "LAGUN-ARTEAN" qui avait supporté une série de campagnes défavorables. Mais les aléas de la pêche au thon à DAKAR et les difficultés rencontrées localement auprès des conserveries pour règlement de leurs achats de thon peuvent toujours remettre en question cet équilibre et celui des armements ; les armateurs souhaitent pouvoir pêcher dans les eaux mauritaniennes et celles des îles du CAP-VEST. D'autre part des contacts et des prospections sont en cours au VIEUX-PORT.

G - LES ACTIVITES DES CONSERVERIES ET ATELIERS DE SALAISONS A St-JEAN-de-LUZ - HENDAYE -

Les tonnages traités en 1977 sont de l'ordre de 17500 tonnes, et par conséquent en sérieuse progression par rapport à 1976 (14.500 tonnes)

(1) moyenne par bateau en 1977 : 1.234.000 F.F)

.../

Le redémarrage de la conserverie coopérative "ITSASOKOA" en avril après reprise par "Pêcheurs de France", une meilleure campagne d'anchois, des importations de sardines d'Italie supérieures à celles de 1976 peuvent justifier cette amélioration dans la production locale. Il est à noter également la reprise par le groupe "SAUPIQUET" de l'Usine SOUBELET.

Les principales usines sont désormais :

- "SAUPIQUET", - "SOLUCO", - "ITSASOKOA" - P.d.I.^m (St-Jean-de-Luz et "STIAL" Hendaye, ce dernier établissement spécialisé dans le traitement de l'anchois).

A noter que le poisson débarqué n'approvisionne plus comme par le passé l'essentiel des usines, sauf l'anchois.

Pour l'essentiel donc, les problèmes de la conserve et ceux de la production à St-JEAN-de-LUZ constituent deux ensembles distincts sinon même étrangers l'un à l'autre.

H - GESTION PORTUAIRE ET PRESTATIONS DE SERVICE -

- 1) A St-JEAN-de-LUZ, l'entrepôt frigorifique a manutentionné 6402 tonnes de poisson (3342 à l'entrée, 3060 à la sortie).

La distribution de glace à la marée et à la pêche est assurée par deux fabriques, la principale étant celle gérée par la Coopérative "ITSASOKOA" (l'autre étant exploitée à l'entrepôt frigorifique). La cale de hissage de St-JEAN-de-LUZ a connu une fréquentation soutenue (270 navires contre 221 en 1976) pour réparations ou carénages.

A la fin de l'année 1977, à la suite de la liquidation d'"ITSASOKOA" la Chambre de Commerce de Bayonne a mis au point de nouveaux sous traités à passer avec les nouvelles coopératives constituées pour l'exploitation de l'outillage public du port :

- manutention, pesée du poisson, exploitation des terre pleins pour le débarquement des produits de la pêche, les installations d'eau douce, l'éclairage des quais et force motrice (sous traitant : coopérative maritime "EGOKOA" ex "Département pêche d'"ITSASOKOA")
- les cales et chariots de relevage de SOCOA et LARRALDENIA et le terre plein de stationnement des bateaux de pêche seront confiés à la coopérative "GUREA" (ex Département Mécanique d'"ITSASOKOA")

- 2) L'attrait du port d'HENDAYE est encore freiné par une absence d'infrastructures suffisantes. Il y a en effet qu'une centaine de mètres de quai (dont la totalité n'est pas encore opérationnelle).

La criée est installée par la coopérative "ITSASOKOA" dans un hangar, il n'y a pas de possibilités d'avitaillement en glace et pas d'installation à la disposition des mareyeurs qui viennent de St-JEAN-de-LUZ.

C'est dans ces conditions que la municipalité d'HENDAYE (concessionnaire du port) et la coopérative "ITSASOKOA" (sous traitante) ont bâti un programme consistant en :

- allongement du quai d'accostage
- construction d'un poste de réparation navale
- construction d'une criée
- construction d'ateliers de mareyage
- construction d'une glacière (14 T/jours, stockage 30 T)

Les points 1, 2, 3, 4 connaissent actuellement un début de réalisation.

3) Autres -

L'organisation des producteurs "ITSASOA" (surtout intéressée par l'anchois) n'a pratiqué aucune opération en 1977.

Comme les années précédentes l'O.P. et la Coopérative Maritime ont contribué au financement de la campagne d'anchois en assurant avec la participation du COFICA et du FIOI la mise en place d'un crédit de campagne au bénéfice des principaux acheteurs.

Le groupement de gestion de navires est constitué au sein de la Coopérative Maritime gère actuellement une soixantaine de bateaux.

Les problèmes de gestion des coopératives seront exposés infra dans la partie relative aux problèmes de pêche basque.

II - LES PROBLEMES DE LA PECHE MARITIME

DANS LE QUARTIER DE BAYONNE EN 1977

Après la crise qu'à traversée St-JEAN-de-LUZ en 1976, une reprise s'est dessinée en 1977 puisque les apports sont globalement supérieurs dans ce port de près de 40 % à ceux de 1976 (+ 1293 T) la valeur au débarquement était elle même en progression de l'ordre de 12 %.

On notera dans ce port :

- une meilleure campagne de l'anchois (+ 783 tonnes)
- le meilleur apport de sardines depuis 1973
- des captures de thon rouge en progression (+ 219 tonnes)

Par contre la campagne de thon blanc a été presque aussi faible qu'en 1976. Les apports en poisson de chalut et de ligne sont également inférieurs à ceux de 1976 (- 190 tonnes). Ils atteignent à peine 50 % de ceux de 1974.

En résumé, la "remontée" observée en valeur (en francs courants) en 1977 situe les valeurs débarquées approximativement au niveau de 1975, mais étant toutefois noté que la valeur de la production de 1972 à 1976 en francs courants (senneurs océaniques et Dakarais exclus) a diminué de près de 29 %. En outre l'évolution favorable en volume en 1977 s'effectue sur des espèces dont les prix n'augmentent pas, voire régressent.

Il a été déjà signalé supra, la bonne tenue du port d'HENDAYE, et les très bons résultats enregistrés à DAKAR.

Toutefois la situation des thoniers luziens à DAKAR et de leur coopérative n'a pas à être directement prise en compte dans un examen des problèmes de la pêche basque, sauf, et la réserve est importante, en ce qui concerne les problèmes de leurs rapports financiers avec la Caisse Régionale de Crédit Maritime de Bayonne.

La monographie 1976 faisait état de trois problèmes principaux générateurs de crise : crise de la production, difficultés financières, difficultés dans la profession.

Il vient d'être dit que la production s'est améliorée en 1977 sans atteindre encore en tonnage et en valeur le niveau du début des années 1970. Ces résultats ont été atteints dans la zone de pêche habituelle du sud du golfe de Gascogne (côte des Landes, "gouf" de Capbreton, bande côtière chalutab jusqu'à la frontière) où cohabitent toutes les pêches traditionnelles des luziens et où depuis 1976 les pêcheurs de HENDAYE ont introduit la pêche au chalut pélagique ainsi que le chalutage en "boeufs". Ils y sont "concurrencés" par les arcachonnais et depuis quelques mois par des chalutiers bretons et vendéens. La création de la zone économique qui a écarté bon nombre de navires espagnols des eaux françaises à partir de 6 milles (et en particulier les navires artisans espagnols pêchant le merlu sur la fosse de CAPBRETON) a pu donner satisfaction aux basques (luziens essentiellement).

Elle n'a pour autant pas encore sensiblement amélioré la production ou la productivité des navires. Ceci est particulièrement net au vu des résultats des "petits moteurs" et des chalutiers luziens.

L'interdiction de pêche au chalut pélagique et du chalutage "aux boeufs" réserve une bande côtière de 6 milles le long de la côte des Landes jusqu'à l'Adour (et jusqu'à HENDAYE pour les "boeufs") aux activités traditionnelles des petits moteurs, mais permet aussi en hiver aux thoniers anchoyeurs de pratiquer la pêche avec leurs sennes à petite maille. Les seules innovations en matière de technique et d'engins sont venues du port d'HENDAYE dont l'essor est en grande partie lié à l'utilisation du chalut pélagique.

En résumé, le conflit ouvert entre St-JEAN-de-LUZ et HENDAYE sur le mode de production (technique et engins de pêche, zones de pêche) est une des données qui entrave le développement ou le simple fonctionnement normal des activités de la pêche basque.

Ce conflit, né dès 1976, s'est par la suite prolongé sur d'autres plans et l'opposition entre les deux ports s'est transformée en concurrence à tous les niveaux.

Le programme d'investissements portuaires de HENDAYE (cf. supra - coût évaluatif 4.400.000) est critiqué par les producteurs de St-JEAN-de-LUZ dont les propres investissements font l'objet d'annuités d'emprunts de l'ordre de 410.000 Frs par an jusqu'en 1980, financées par les usagers (taxe d'équipement de 2,40 % sur les apports de la pêche).

Les quelques travaux envisagés pour St-JEAN-de-LUZ (agrandissement de la criée) ne compensent pas à leur avis les "avantages" consentis à HENDAYE. Le départ sur HENDAYE de dix navires luziens depuis fin 76 jusqu'à début 1978 constitue une autre source de mésentente. Ces navires y sont plus libres qu'à St-JEAN-de-LUZ pour pratiquer la pêche qu'ils désirent, et ils y trouvent des prestations portuaires (vente en criée par exemple) plus efficaces, même si elles ne sont pas encore complètes. Mais il reste que si HENDAYE se veut complémentaire de St-JEAN-de-LUZ le départ de 10 navires de ce dernier port y provoque un manque à gagner et alors que la nouvelle coopérative "HEGOKOA" ne peut normalement fonctionner qu'à la condition que les valeurs débarquées ne descendent pas au-dessous d'un certain niveau (20 millions de CA par an).

En même temps que se développait l'opposition St-JEAN-de-LUZ - HENDAYE, le port de St-JEAN-de-LUZ devait s'adapter aux situations nouvelles créées par la mise en liquidation d'"ITSASOKOA" et la restructuration de l'organisation coopérative qui en résultait. Le département "conserve" était repris par "Pêcheurs de France" et le département "marée" supprimé, deux coopératives séparées étaient créées qui devaient commencer à fonctionner au 1er janvier 1978 : "HEGOKOA" (ex département Pêche) et "GUREA" (ex département mécanique). La mise en liquidation d'"ITSASOKOA" n'a créé sur le plan pratique aucune difficulté de prestations dans l'ensemble des services rendus aux usagers du port et la jonction s'est faite sans à coup avec les deux nouvelles coopératives. Par contre, le "montage" financier nécessaire à la constitution de ces coopératives, outil indispensable à la poursuite de l'activité du port a nécessité de nombreuses interventions et négociations entre les pouvoirs publics, l'autorité de tutelle, la Caisse Régionale du Crédit Maritime de BAYONNE, la "C4" et les coopérateurs.

En définitive "HEGOKOA" s'est constitué avec un capital de 300.000 FRs souscrit par les adhérents (420) et "GUREA" avec un capital de 460.000 FRs entièrement souscrit par les armateurs. Les deux coopératives doivent de

plus bénéficiaire de prêt P D E S à long terme (avec garantie du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques) et en outre pour "GUREL" d'un prêt à moyen terme consenti par la C.C.I. de BAYONNE, et ont sollicité des primes de développement régional.

Ces opérations se sont traduites pour les adhérents par un effort financier nouveau : versement de parts de capital, augmentation de certains tarifs (taxes de gestion, prix de la glace, tarifs des réparations) et pour les armateurs par la perte d'un compte "armateurs" créditeur à l'ancien département "mécanique".

Pour sa part enfin, la Caisse Régionale de Crédit Maritime Mutuel de BAYONNE principale créancière d'"ITSASOKOA" paraît peu certaine de récupérer un dividende au titre de son découvert et de ses participations, d'où nécessité de constituer des provisions sans doute pour la quasi totalité des concours. Aussi en 1977 la Caisse n'a-t-elle pu financer que des opérations ponctuelles à la pêche, mais n'aurait pu le faire pour des projets individuels ou collectifs d'une certaine ampleur.

La promotion effective de l'économie des pêches dépasse actuellement ses seules possibilités.

Pour certaines opérations (équipement de thoniers en sondeurs) les collectivités locales (département) sont intervenues sous forme de subventions, en complément des aides du plan de relance et des prêts.

Ces aides complémentaires à celles de l'Etat et de la coopérative maritime (s'ajoutant à des garanties d'emprunt - cf supra - et à une aide à l'O.P. pour remboursement d'emprunt accordé en 1975) n'ont pas cependant encore été suffisantes pour corriger à elles seules le déséquilibre de l'économie de la pêche, et particulièrement à St-JEAN-de-LUZ. Le problème fondamental de la restructuration qui est resté posé dans ce port c'est la diminution régulière dans le temps des apports depuis 1970, et par conséquent l'augmentation de la proportion des frais fixes par rapport à la production. Pour la coopérative "ITSASOKOA" par exemple il a été calculé qu'un chiffre d'affaires de 20 millions par an doit être réalisé, toute diminution au dessous de ce chiffre se traduisant par un déficit d'exploitation de 5 millions par million.

Les effectifs des marins embarqués (environ 640 en 1977) en diminution sur 1976 posent quelque problème d'emploi sur les navires les moins rentables. Sur certains il est en effet difficile de compléter l'équipage à un niveau compatible avec une bonne exploitation du matériel et du navire. Quant à la flottille de pêche aucun changement notable dans sa composition et son état.

La situation générale des pêches dans le quartier de Bayonne est donc restée préoccupante en 1977 et les difficultés d'ensemble ont paru suffisamment graves pour qu'un certain nombre d'organisations professionnelles (CLPI, jeune chambre économique Crédit Maritime) et collectivités locales (communes de HENDAYE, St-JEAN-de-LUZ et CIBOURN, département et région) décident de confier à un organisme d'études spécialisé une enquête sur les perspectives d'avenir des pêches maritimes dans le pays basque.

EVOLUTION DE LA FLOTTE - GENRES DE PECHE PRATIQUES

L'année 1977 a vu le désarmement de deux navires sardiniers-conglateurs exploités sur les côtes du Broc par les Etablissements SOUBELET.

Rappel : mise en service en 1976 d'un chalutier pêche arrière, coque en matière plastique (homologué S.I.A.) qui a rejoint ST JEAN-DE-LUZ en Février 1977.

Aucune autre mise en service à St Jean-de-Luz ou Hendaye. Au cours de l'année la flottille d'Hendaye s'est augmentée d'une dizaine de ligneurs et chalutiers basés à St Jean-de-Luz. Les bons résultats d'exploitation des chalutiers exploités à Hendaye sont en rapport avec l'utilisation du chalut pélagique.

STRUCTURE DES ARMEMENTS - SITUATION

a° FLOTTE INDUSTRIELLE :

TABIEAU 1

TYPES JURIDIQUES D'ARMEMENTS	NOMBRE DE SOCIETES	NOMBRE D'OFFICIERS	NOMBRE DE NAVIRES	NOMBRE DE MARINS
Sociétés Anonymes.....	0	0	0	0
Sociétés à responsabilité limitée.....	1	5	2	12
Société en nom collectif.	-	-	-	-
Sociétés de quirataires..	-	-	-	-
Armements coopératifs....*	1	6	3	8
Autres formes de groupement dont le propriétaire n'est pas lui-même patron pêcheur	4	9	4	11

* armement copropriétaire avec les patrons embarqués.

b° FLOTTE NON INDUSTRIELLE :

TABIEAU 2

	NOMBRE DE NAVIRES ARMES	NOMBRE DE MARINS EMBARQUES (PATRON ET MARINS)
1) Patrons-pêcheurs embarqués exploitant eux-mêmes leur navire (avec ou sans équipage).....	231	589
2) Epouses ou veuves de patrons ou de marins-pêcheurs exploitant un navire.....	2	13

TOTAL NAVIRES : 240

TOTAL MARINS : 640

REMARQUES :

Les tableaux 1 et 2 concernent l'ensemble du Quartier. Il peut être intéressant de connaître les ports à partir desquels les activités sont exercées :

CAFERETTON : 12 unités de petite pêche (couralins, pinasses, etc...)

FAYOMME : 104 unités de petite pêche (couralins Adour)

GUETHARY : 6 unités de petite pêche (ligneurs)

ST JEAN DE LUZ : 21 sardiniers-thoniers-anchoyeurs

21 chalutiers pêche fraîche

2 sardiniers congélateurs (1)

31 ligneurs

HENDAYE : 3 sardiniers anchoyeurs

5 ligneurs

9 chalutiers pêche fraîche

DAKAR et

Ports

Africains : 26 thoniers de pêche fraîche

TOTAL : 240 unités armées.

(1) Désarmés courant 1977 - Ets SOUBELET En liquidation -

= I = EVOLUTION QUANTITATIVE DES ARMEMENTS :

TABLEAU 3

	S.A.	S.A.R.L.	S.N.C.	QUIRATS	ARMEMENTS COOPERATIFS	AUTRES FOR- MES DE GROUPEMENT
Nombre d'armements: au 31.12.76	0	1	-	-	1	6
Créations.....	-	-	-	-	-	-
Fusions, cessions	-	-	-	-	-	-
Prises de partici- pation	-	-	-	-	-	-
Fins d'exploitation	-	1	-	-	-	-
Nombre d'armements: au 31.12.77	0	0	-	-	1	4

TABLEAU 4	CHALUTIERS			THONIERS		
	N	T	P	N	T	P
Mise en service au cours de l'année						
<u>ENTREES</u> :						
Neuf : FRANCE.....	1	29	330			
Provenant de la plaisance	0	0	0			
<u>TOTAL ENTREES</u> :	1	29	330			
<u>SORTIES</u> :						
<u>DISPARITIONS</u> :						
- Passés plaisance...	0					
<u>DISPARITIONS</u> :						
- Changement de quartier	0					
- Naufrage...	0					
- Changement Pavillon	0					
<u>TOTAL SORTIES</u> ...	0					
Nombre de navires au 31.12.77...	30	1030	6603	26	3126	9814

T A B L E A U 4 (2)	S A R D I N I E R S C O N G E L A T E U R S			A N C H O Y E U R S T H O N I E R S - S A R D I N I E R S		
	N	T	P	N	T	P
	2			26		
Mise en service au cours de l'année :						
Neufs : FRANCE...	0					
Provenant de la plaisance	0					
TOTAL ENTREES...	0					
<u>S O R T I E S</u>						
<u>DESARMEMENTS</u> :						
- Passés plaisance...	0					
<u>DISPARITIONS</u> :						
- Chang. Quartier...	0					
- Naufrage...	0					
- Changement pavillon	0			2	77	450
TOTAL SORTIES...				2	77	450
Nombre de navires au 31.12.77...	2 *	463	1250	24	1269	6903

* navires désarmés en cours d'année.

T A B L E A U 4 (3)	A U T R E S N A V I R E S			T O T A U X		
	N	T	P	N	T	P
Mise en service au cours de l'année :						
<u>ENTRÉES</u>						
Neufs : FRANCE	12	23	184	13	52	514
Provenant de la plaisance	5	15	255	5	5	255
<u>TOTAL ENTRÉES</u>	17	38	439	18	67	769
<u>SORTIES</u>						
<u>Désarmements :</u>						
- Passé plaisance	13	27	247	13	27	247
<u>Disparitions :</u>						
- Changement Quartier	2	11	160	2	11	160
- Naufrage	1	6	40	1	6	40
- Changement pavillon				2	77	450
<u>TOTAL DES SORTIES</u>	16	44	447	18	121	897
Nombre de navires au 31.12.77	158	454	4993	210	6342	29563

		STRUCTURE PAR AGE					STRUCTURE PAR TAILLE					PC		
		- 5	5/10	10/15	15/20	+ 20	50	149	150	299	300	499	+ 500	AGE
A R M E M E N T S		N A V I R E S												
Armement J.P SOUFFLET		SARDINIERS-CORCHIATURES												
Raison sociale S.A.R.L.		- URDAZURI *												
Capital : 799.500 F		SARDINIER DECHET FRANCHI												
Autres activités :		- UMTXIN *												
Conserverie-salaison		TOTAL NAVIRES												
		CHALUTIERS :												
Armement Coopératif		- L'ÉPOULE DE MER												
ITSASCOAN		- LA SCOTTE												
Raison sociale : Cooper		- LA MURENE												
capital variable														
Autres activités : néant														
		SARDINIERS THOMIERS												
Vve GONI		- RONCEVAUX III												
Vve AGARRISTA		- JOBERT-MICHEL												
ELISSALDE Grégoire		- ST GOURS IUS GARG...												
DUCASSE Jean		- APEALCA												
		TOTAL NAVIRES												
TOTAL GENERAL		NOTER DE NAVIRES												

* Désarmés en cours d'année.

GÉNIE DE PÊCHES PRATIQUES TOUTE L'ANNÉE		NOMBRE DE NAVIRES	PERSONNELS ÉMBARQUÉS
ENGINS UTILISÉS	ESPÈCES CAPTURÉES		
TARIS-FILLES	Pibales-saunons-Aloses.	104	113
LIGNEURS	Merlus- Dorades .	54	98
CHALUTS	Divers	30	132
SENNES TOURNANTES	Sardines.	2	17
CAVITES	Thon Golf -germon - rouge	24	208
SENNES	Thon des côtes d'Afrique.	26	72

TABLEAU 8

GÉNIE DE PÊCHES SAISONNIÈRES		DURÉE DE LA SAISON	NOMBRE DE NAVIRES	PERSONNELS ÉMBARQUÉS
ENGINS	ESPÈCES CAPTURÉES			
Filet Tournant	Sardine	Novembre- Mars	24	} 208
Filet Tournant	Anchois	Mars - Juin .	24	
Lignes (^{après} vivant)	Thons	Juin - Octobre.	24	
Casisers	Crustacés.	Juin - Septembre	16	40

III - ZONES DE PECHE FREQUENTEES

1°/ Sardiniers-anchoyeurs-thoniers :

Sud du Golfe de Gascogne avec un maximum de 100 milles de St Jean-de-Luz.

2°/ Chilutiers et ligneurs :

Plateau continental habituel. Côtes des Landes à Hondaye.
Abords de la fosse de Capbreton

3°/ Couralins :

Adour uniquement jusqu'aux Gaves

4°/ Sardiniers-conglateurs, thoniers sennieurs conglateurs :

Ils ont tous été désarmés.

5°/ Thoniers de pêche fraîche :

Ces bateaux travaillent sur la côte d'Afrique et sont basés à DAKAR.
La vente du poisson s'effectue sur le port (voir supra - 1ère partie)

-o- PORT DE SAINT-JEAN-DE-LUZ / CIBOURE -o-

IV - -o- ETAT COMPARATIF DES APORTS DE POISSE FRAICHE -o-

-o- 1976 - 1977 -o-

E S P E C E S	P O I D S E N K I L O S		D I F F E R E N C E S P A R R A P P O R T A 1976
	1976	1977	
ANCHOIS	675.525	1.457.974	+ 782.449
SARDINES	186.094	570.398	+ 384.304
DIVERS CHALUT-LIGNE	1.128.953	887.291	- 241.662
MAQUEREAUX-CHINCHARDIS	294.124	716.706	+ 422.582
THON BLANC	671.268	378.626	- 292.642
THON ROUGE	263.037	486.794	+ 218.757
ALBACORE		4.455	+ 4.455
	3.224.001	4.502.244	+ 1.278.243
E S P E C E S	V A L E U R S E N F R A N C S		D I F F E R E N C E P A R R A P P O R T A 1976
	1976	1977	
ANCHOIS	1.055.553	2.755.277	+ 1.699.724
SARDINES	275.132	771.385	+ 496.253
DIVERS-CHALUT-LIGNE	9.734.812	7.995.963	- 1.738.849
MAQUEREAUX-CHINCHARDIS	378.213	931.895	+ 553.682
THON BLANC	5.215.713	3.659.985	- 1.555.728
THON ROUGE	2.580.664	5.238.521	+ 2.657.857
ALBACORE		20.236	+ 20.236
	19.240.087	21.373.262	+ 2.133.175
E S P E C E S	P R I X M O Y E N A U K I L O		D I F F E R E N C E P A R R A P P O R T A 1976
	1976	1977	
ANCHOIS	1,58	1,89	+ 0,31
SARDINES	1,48	1,35	- 0,13
DIVERS-CHALUT-LIGNE	8,62	9,01	+ 0,39
MAQUEREAUX-CHINCHARDIS	1,28	1,30	+ 0,02
THON BLANC	7,77	9,66	+ 1,89
THON ROUGE	9,62	10,76	+ 1,14
ALBACORE		4,54	
P R I X M O Y E N G E N E R A L :			
	1976	1977	
	5,97	4,75	

-IV -

ETAT COMPARATIF
DES APPORTS DE LA PECHE A
HENDAYE

ANNEES = 1977 et 1976

P O I S S O N S	I 9 7 7			I 9 7 6		
	Tonnages : pêchés(T)	Valeurs : (F)	Prix : moyen : kg	Tonnages : pêches(T)	VALEURS : (F)	Prix : moyen : kilo
ANCHOIS	314	616.400	1,96	-	-	-
SARDINES	112	125.000	1,12	-	-	-
THON BLANC	35	348.900	10,08	2,6	20.746	7,93
THON ROUGE	106	1.108.100	10,49	-	-	-
DIVERS(Chalut-Ligne)	635	5.232.000	8,23	181,2	1.321.655	7,29
MAQUEREAUX-CHINCHARDS	77	97.200	1,26	-	-	-
<u>TOTAUX :</u>	1.279	7.527.600	5,89	183,8	1.342.401	7,30

RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LA CAMPAGNE 1977 .

P O I S S O N S	NOMBRE DE BATEAUX	DUREE DE LA CAMPAGNE
ANCHOIS	3 bateaux (45 à 75 tx.)	5 avril au 8 juin
SARDINES	3 bateaux (45 à 75 tx)	27 janvier au 6 Avril
THON BLANC	3 bateaux (45 à 75 tx)	15 juillet au 21 Septembre
THON ROUGE	3 bateaux (45 à 75 tx.)	22 Juin au 1 2 Octobre
POISSONS DIVERS	10 chalutiers (25 à 145 tx) 4 ligneurs.	Toute l'année .

V - PRODUCTIVITE DE LA FLOTTE

Pour tenir compte de la diversité de la flotte luxembourgeoise, il a été établi quatre tableaux donnant le classement des :

- 5 premiers et 5 derniers thoniers sardinières anchoyeurs
- " " " " ligneurs
- " " " " chalutiers
- " " " " thoniers stationnés à DUKER.

Il n'est pas, en effet, possible de comparer ces différents bateaux par suite :

- du nombre très variable d'hommes d'équipage (moyenne : 12 pour les thoniers, 5 pour les chalutiers, 2 pour les ligneurs)
- de la nature très différente du poisson pêché
- des frais d'exploitation fonction de la durée du temps passé en mer, et du type de pêche pratiquée.

Malgré de disposer des comptes d'exploitation des navires, on ne peut calculer avec une approximation suffisante ni le taux de rentabilité réel du capital investi, ni la valeur des parts de pêche.

Vingt quatre navires (en grande majorité des "petits moteurs") ont bénéficié, au titre du 1er semestre 1977, de l'allocation d'aide sociale temporaire instituée par la décision ministérielle du 1 juillet 1977 en faveur des entreprises de petite pêche et pêche côtière n'ayant pu assurer un revenu minimum à leur équipage.

TABLEAU. 9 = CINQ PREMIERS THONTIERS.

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	TONNAGE NAVIRES	PUISSANCE	AGE	EFFECTIF	TONNAGE kg	VALEUR (F)	MARINS
1	BIDASSOA. II	LAVILLARD Dominique	35	150	23	12	313.206	1.044.544	10
2	BOGA-BOGA	LAVILLARD Pierre	48	300	21	12	309.735	898.522	10
3	MASSILLA	PERRY Pierre	49	290	29	12	283.743	875.250	10
4	BEGNAT	JOSIE Etienne	45	230	23	12	247.093	988.739	10
5	HIRONDELLE. III.	LAVILLARD Jean, Bapt.	30	150	27	12	242.692	794.088	10

TABLEAU. 9 bis = CINQ DERNIERS THONTIERS.

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	TONNAGE NAVIRES	PUISSANCE	AGE	EFFECTIF	TONNAGE kg	VALEUR (F)	MARINS
1	POTPORUA	PUCHEU Paul	44	300	23	12	134.558	629.293	10
2	LE DENICHEUR	RYCHARD Charles	50	300	21	12	120.523	457.774	10
3	ROBERT-MICHEL. III	vve AGARRISTA J.	67	300	21	12	120.325	605.786	10
4	TCHIKITIN	MEROU Jean, Marie	85	300	20	12	192.889	393.655	10
5	MAURICE-RENE	MARTIN et DUGUEN	72	400	20	12	97.406	425.713	10

- TABLEAU. 10 = CINQ PREMIERS LIGNEURS -

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	TONNAGE NAVIRES	PUISANCE	AGE	EFFECTIF	APPORTS TONNAGES	VALEUR (F)	MARINS
1	NERIA	BERGROUPT Pierre	7,64	145	4	3	53.232	261.919	2
2	PIPAGE	ITHUNIA Joseph	5,88	150	4	3	46.288	174.840	2
3	AIROSA	MARRINEL Basilio	22,61	100	24	3	32.493	115.786	2
4	JUPITER	LE CORONNE Serge	5,98	145	2	3	22.209	153.288	2
5	ARMANUA	OSTIZ Martin	32,70	207	24	3	29.641	267.722	2

- TABLEAU. 10 bis = CINQ DERNIERS LIGNEURS -

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	TONNAGE NAVIRES	PUISANCE	AGE	EFFECTIF	APPORTS TONNAGES (Kg)	VALEUR	MARINS
1	LOUIS. II	ARUNAEUTZ Pédre	3,44	75	23	2	1.358	24.160	1
2	ROULE TA HILL	SASIA Pierre	5,44	45	6	2	1.223	18.403	1
3	LE FANTASQUE	SANZERRRO Laurent	5,01	55	20	2	550	6.463	1
4	GURE PLASOLA	MARID Paul	5,56	90	26	3	360	3.383	2
5	LA BAS FUALSE	ORDOQUI Jean	5,53	40	28	2	90	1.376	1

- TABLEAU 10 bis CINO PREMIERS CHAUFFEURS -

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	TONNAGE NAVIRES	PUISSANCE	AGE	HAUTEUR MÉTRE	APPORTS TONNAGE	VALEUR (F)	MARINS
1	LE SOPHIE	GUILLET Jacques	45,58	440	2	6	153,959	11.256.062	4
2	L'ÉPOULE DE NOIR	URUSMEYER J. B.	45,58	440	2	6	125,554	1.104.615	4
3	LA MUSE	OSA Jean	45,58	440	2	6	95,105	925.426	4
4	LE RASOCHER	MARTIN Gabriel	16,60	215	2	4	74,453	445.568	2
5	L'ÉPIQUE	MARTIN Marcel	16,60	215	2	4	73,354	442.501	2

- TABLEAU 11 bis CINO DEUXIÈMES CHAUFFEURS -

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	TONNAGE NAVIRES	PUISSANCE	AGE	HAUTEUR MÉTRE	APPORTS TONNAGE	VALEUR (F)	MARINS
1	VALÉRIE	POLI Pierre	22,97	150	26	4	15,957	165.417	2
2	LE GABRIEL	IRLARD Joseph	23,55	150	19	4	14,291	124.356	2
3	LE CYGNE	ZAVALIA Jean, Baptiste	5,08	80	20	4	9,344	160.431	2
4	JANVIER	LISSARDY Alexandre	27,05	150	26	4	8,338	57.762	2
5	HIPPOLYTE	SAIZAR Antoni	17,95	150	26	4	2,706	22.706	2

TABLEAU = 10 tcs

MAVRES STATIONNÉS A DAKAR - CINQ PREMIERS BATAUX

RANG	MAVRES	ARRIVEMENTS	PONTAGE MAVRES	PUISSANCE	AGE	EFFECTIF	PONTAGE (T)	VALEUR (francs CFA)	MARINS FRANCAIS
1	IRREVERSIBLE	LUMINIC-BASURCO-ARROU	258,11	720	26	4	625.	94.813.845	0
2	SARDARA	LUBERRELAGA Pierre	84,13	350	19	2	519.	54.510.000	0
3	CALLOPE	LEUGICA Michel	145,85	350	20	2	496.	81.745.793	0
4	GABY-BERLAND	OLAZABAL-CAPDEVILLE	120,80	300	20	2	483.	83.720.205	1
5	ASTRIA	CLAIRACQ Gérard	135,56	360	19	3	481.	85.717.498	1

- MAVRES STATIONNÉS A DAKAR - CINQ DEUXIÈMES BATAUX

RANG	MAVRES	ARRIVEMENTS	PONTAGE MAVRES	PUISSANCE	AGE	EFFECTIF	PONTAGE (T)	VALEUR en francs CFA	MARINS FRANCAIS
1	ALTA-RALINCHO	AGUIRRE Raymond	99,58	300	14	2	240.	42.115.673	0
2	PIERROT	LOUVERNOIA Ant. et P.	105,55	300	20	1	226.	40.900.425	0
3	EPOLIE D'INSPIRANCE	LEJONNA Célestin	55,46	240	20	1	213.	37.153.058	0
4	MIRETTAU	BERROUET Etienne	123,06	350	22	1	203.	38.335.660	0
5	GURE EL VILA	RAVAZILLIES J. et C.	76,30	250	21	1	193.	33.608.058	0

[illegible]

VI - DESTINATION DES PRODUITS

- TAB. I.2 = LES CRIEES .

P O R T S	ORGANISMES GESTIONNAIRES DE LA CRIEE .	QUANTITE TRAITEE POUR LA CRIEE .	
		En frais .	En congelé
<u>SAINT JEAN DE LUZ</u>	Coopérative Maritime :: Itsasokaa (1)	90 %	Néant
<u>HERMIDAYE</u>	Coopérative Maritime :: Itsascan.	100 %	Néant.

(I) - En liquidation .

TAB. 13 -

MAREYEURS

P O R T S	N O M B R E	P E R S O N N E L	O B S E R V A T I O N S
HEMIDAYE	6	30	2 font uniquement l'importation
ST. JEAN DE LUZ	16	85	de moules d'Espagne et l'exportation de la pibale.
CARBONNATON	2	22	(dont un importateur).
BAYONNE	1	2	

TAB. 14

N O M B R E D E M A R E Y E U R S T R A V A I L L A N T 90 % D E S A P P O R T S T O T A U X	N O M B R E D E M A C H I N E S A F I L E T I E R
6	- NEANT -

TAB. 15 -

F O R M E J U R I D I Q U E D E L ' O R G A N I S M E G A R A N T	N O M B R E D ' E M P L O Y E S	N O M B R E D E M A R E Y E U R S	T O N N A G E T R A I T E F R A I S
COOPERATIVE MARITIME ITSASOKOA (I)	26	Néant	4.584.T.
COOPERATIVE MARITIME ITSASOKOA .	2	Néant	1.277.T.

(I) En cours de liquidation .

LISTE DES CHANTIERS DE CONSTRUCTIONS EN DE REPARATIONS NAVALES - BOIS ET ATIER -
 (concernant les navires de pêche pour l'année 1977)

NOM OU RAISON SOCIALE ADRESSE DU CHANTIER	CHANTIERS OU ARRIERS -		NAVIRES LIVRES AU COURS DE L'ANNEE		NAVIRES EN CHANTIER AU 1.1.78	
	Construction en bois	Reparation en bois	Construction en Acier	Reparation en Acier	Personnel employé	Nombre de bateaux construits
HERIBARTEN-CIBOUTEN-SOGOA	35				2	"
MARIN-CIBOUTEN-SOGOA	70				2	"
ORDOQUI - CIBOUTEN	10				2	"
ATRIER METAMORPHIQUE - ALGER	1				7	"
COOPERATIVE-ISAACSOA - "Mécanique"	250		10		7	"

-O-O-O-O-O-O-O-

A) C O N S E R V E R I E S :

BONFILIER - STEPHAN - 22 rue des Usines - 64500 - ST. JEAN DE LUZ
Directeur : M. STEPHAN - Tél. 26.07.56

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE (C.I.A.)
7 rue Marcel Hiribarren
64500 - ST. JEAN DE LUZ
Directeur : M. BABIOLA Jean, Michel - Tél. 26.21.21.

COMPAGNIE SAUPIQUET : (regroupant deux usines)
ELISSALT / ENTREPRISES MARITIMES BASQUES
route du Golf - à CIBOURE
B.P. 81 - ST. JEAN DE LUZ
Directeur : M. A. ELISSALT Tél. 26.39.36

SOUBELET :
route du Golf à CIBOURE
B.P. 81 - ST. JEAN DE LUZ
Directeur : M. Robert SOUBELET - Tél.

PECHTURS DE FRANCE (ex COOPERATIVE MARITIME IZASOKOA)
B.P. n° 1 - à CIBOURE :
Directeur : M. A. GARCIA Tél. 26.11.11.

SO. LU. CO. (Sté Luzienne de Conserves)
33 rue Azular - B.P. 74
SAINT JEAN DE LUZ :
Directeur : M. ITHURNALDE . Tél. 26.02.60

-O-O-O-O-O-O-

B) - SALAISONS ET SEMI CONSERVES D'ANCHOIS -

CONSERVERIE EN CONDITIONNEMENT DE L'OCEAN :
Quartier "Les Joncaux"
B.P. 51 - HENDAYE
Directeur : M. G. GARCIA Tél. 26.77.16

SOCIETE DE CONSERVES ET DE SALAISONS DE SARE :
B.P. 7 à SARE par ASSAIN
Directeur : E. VANIELLI Tél. 54.21.73

SOCIETE EUROPEENNE DE SALAISON (BECAL) :
Z.I. " Les Joncaux "
HENDAYE :
Directeur : M. BOUANHA . Tél. 26.62.80 .

-O-O-O-O-O-O-

- VIII -

ETAT COMPARATIF
DE L'ACTIVITE DES CONSERVIERES DE POISSONS DE LA COTE BASQUE
- CAMPAGNES : 1977 et 1976 -

P O I S S O N	A N N E E = 1 9 7 7			A N N E E = 1 9 7 6		
	Tonnages reçus	Valeur	Prix moyen kilo	Tonnages reçus	Valeur	Prix moyen kilo
<u>POISSON LOCAL</u>						
ANCHOIS	1.714	5.231.400	1,89	634	971.100	1,53
SARDINES	255	261.400	1,03	13	15.500	1,19
THON BLANC	249	2.317.900	9,30	375	2.632.000	7,02
THON ROUGE	4	23.700	5,65	2	8.400	4,20
MAQUEREAUX	39	39.200	1,00	3	3.000	1,00
<u>TOTAUX.I.</u>	<u>2.261</u>	<u>5.873.600</u>	<u>-</u>	<u>1.027</u>	<u>3.630.000</u>	<u>-</u>
<u>POISSONS FRANCAIS.</u>						
(d'autres provenances)	1.160	2.552.000	2,20	250	375.000	1,50
ANCHOIS (Bret.-Vendée)						
SARDINES (Méditer.)	130	221.000	1,70	300	360.000	1,20
SARDINES CHIPPERS	700	1.326.000	1,70	1.761	2.641.500	1,50
THON ROUGE (Méditer.)	35	175.000	5,00	200	900.000	4,50
THON TROPICAL	3.482	17.883.600	5,14	3.748	15.135.000	4,04
(a)			(b)	(a)		(b)
MAQUEREAUX NORD	79	177.800	2,25	80	88.000	1,10
<u>TOTAUX.II.</u>	<u>5.666</u>	<u>22.335.400</u>	<u>-</u>	<u>6.339</u>	<u>19.499.500</u>	<u>-</u>
<u>POISSONS IMPORTES</u>						
ANCHOIS (Italie)	"	"	"	150	300.000	2,00
SARDINES étêtées (Maroc)	130	403.000	3,10	400	1.080.000	2,70
SARDINES (Italie, Esp.)	8.500	14.875.000	1,75	5.300	7.950.000	1,50
THON BLANC (Jap. Esp.)	700	5.950.000	8,50	280	2.100.000	7,50
THON ROUGE (Espagne)	205	1.025.000	5,00	260	1.300.000	5,00
THON TROPICAL (Esp.)	330	1.650.000	5,00	540	2.430.000	4,50
MAQUEREAUX DIVERS	"	"	"	232	301.600	1,30
(Pologne-Espagne)						
<u>TOTAUX.III</u>	<u>9.865</u>	<u>23.903.000</u>	<u>"</u>	<u>7.162</u>	<u>15.461.600</u>	<u>"</u>
<u>TOTAUX.I+II + III</u>	<u>17.792</u>	<u>52.112.000</u>	<u>2,93</u>	<u>14.528</u>	<u>38.591.100</u>	<u>2,66</u>
a) - dont en 1977 :						
ALBACORE	(+ 10 K : 2.335 (2.837 T.			LISTAO	(+ 2 K = 478 T. - (645 T.	
	- 10 K : 502 T.) (81,5 %)				- 2 K = 167 T.) (18,5 %)	
en 1976 =						
ALBACORE	(+ 10 K : 3.218 T. (3.499 T.			LISTAO	(+ 2 K = 55 T. (249 T.	
	- 10 K : 281 T. (93,4 %)				- 2 K = 194 T. (6,6 %)	
b) - Prix Moyens :						
ALBACORE	= en 1977 = F. 5,42			= en 1976 = F. 4,12		
LISTAO-PALUDO	= en 1977 = F. 3,87			= en 1976 = F. 2,88		

SITUATION AU 31 DECEMBRE 1977 - MARINS
IMMATRICULES AU QUARTIER DE BAYONNE

C I R C A M I S A T I O N		O E S E R V A T I O N S	
Sociétés anonymes	Nombre	0	
Nombre de navires exploités			
Personnel embarqué (Officiers)			
Personnel à terre (Marins)			
Sociétés à responsabilité limitée	Nombre	1	
Nombre de navires exploités		2	Bts SOUS-ARMÉE en liquidation - Les deux navires ont été désarmés courant 1977 -
Personnel embarqué (Officiers)		5	
Personnel à terre (Marins)		12	
Armements coopératifs (effectivement propriétaires de leur navire)	Nombre	1	
Nombre de navires exploités		3	
Personnel embarqué (Officiers)		6	
Personnel à terre (Marins)		8	
Autres formes de groupement dont le responsable n'est pas lui-même patron pêcheur	Nombre	4	
Nombre de navires exploités		4	
Personnel embarqué (Officiers)		9	
Personnel à terre (Marins)		11	
Nombre de patrons pêcheurs	231		
Nombre de navires	231		
Nombre de marins	486		

2) FLOTTE NON INDUSTRIELLE

TABLEAU 17

- IX -

- 33 -

PERSONNELS N'AYANT PAS D'ACTIVITES CONCHYLICOLESENSEMBLE MARINS ET OFFICIERS

TRANCHES D'AGE	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	Marins	Officier	Total	Marins	Officiers	Total
16 - 20	1		1	29	4	33
20 - 25	2		2	17	7	24
25 - 30				35	35	70
30 - 35				24	48	72
35 - 40				33	61	94
40 - 45	4		4	49	65	114
45 - 50	3	5	8	49	64	113
50 - 55	2		2	42	36	78
55 - 60				10	8	18
60 - 65				4	3	7
	12	5	17	292	331	623

TABLEAU 18

TEMPS DE TRAVAIL

	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	Marins	Officier	Total	Marins	Officiers	Total
A plein temps	12	5	17	292	331	623
A temps partiel			Estimation impossible			
Occasionnelle- ment			"	"		
	12	5	17	292	331	623

Plein temps : 90 % du temps au moins consacré à la pêche.

Temps partiel : 30 à 90 % du temps consacré à la pêche.

Occasionnellement : Moins de 30 % du temps consacré à la pêche.

SITUATION A L'EGARD DES REGIMES DE PENSIONS :

TABIEAU 19

C A T E G O R I E S	PECHE INDUSTRIEL	PECHE NON INDUSTRIEL
	LE (Nombre)	LE (nombre)
Marins et Officiers non pensionnés	17	538
Marins et Officiers pensionnés	-	85
TOTAUX.....	17	623

TABIEAU 20

C A T E G O R I E S	(Nombre)			(Nombre)		
	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	Marins	Officier	Total	Marins	Offi.	Total
				Patr.		
Salaires fixés par convention collective (cadres...)	-	-	-			
Salaire minimum garanti	12	5	17			
Rémunération à la part	-	-	-	292	331	623
Totaux...	12	5	17	292	331	623

DIPLOMES :1) PECHE NON INDUSTRIELLE :

	DIPLOMES	DEROGATIONS (non diplômés)	TOTAUX
Patrons...	243	33	240
Seconds...	59	2	61
Mécaniciens...	93	18	111
Marins...	197	-	197
Novices...	14	-	14
Mousses...	-	-	-
	570	53	623

2) PECHES INDUSTRIELLES :

	DIPLOMES	DEROGATIONS (non diplômés)	TOTAUX
Patrons...	2 (x)		2
Seconds...	1		1
Mécaniciens ...	2		2
Marins...	11		11
Novices...	1		1
Mousses...	-		-
	17		17

(x) navires désarmés en 1977.

STRUCTURES COOPÉRATIVES

Les organisations coopératives de ST JEAN DE LUZ / sont les suivantes :
et HENDAYE -

	Nombre de Coopérati.	Nombre de Navires	Tonnage Total	Nombre de Patrons Offi. Marins embarques	Person. à Terre	Chif. d'Af. annuel
COOPÉRATIVES						
- Coopératives d'arm. (co-propriétaires de navires)	1	3	149	15		
- Coopératives de ges- tion (non proprié- taires de navires)						
- Coopératives d'avi- taillement (x)	1				6	
- Coopératives de car- burants						
- Coopératives de con- serves (x)	1				131	
- Coopératives de ma- reyage et d'écorage						
- Autres coopératives (glacières... (x)	1				7	
TOTAUX	4	3	149	15	144	

(x) La même coopérative ITSASOMOA disposait des quatre branches
suivantes : Marée
Pêches
conserverie
atelier mécanique
(Restructuration en cours.)

XI - CONSTRUCTION ET INSTALLATIONS PORTUAIRES
(PORTS DE PECHE) REALISEES OU EN COURS

ST JEAN-DE-LUZ :

- Quelques dragages d'entretien
- 1ère tranche des travaux de protection des quais

HENDAYE :

- Dragages d'entretien
- Prolongement de l'épi en mer
- Outillage portuaire

N.B. : Les travaux d'infrastructures commencés en 1976 seront repris en 1978 et 1979 (criée, terre-pleins).